

## AVANT-PROPOS

Pierre-Sylvain Filliozat a lancé en 2006, alors qu'il était vice-président de la Société Asiatique, l'idée d'organiser chaque année un colloque sur un thème pouvant fédérer les intérêts divers des membres de notre compagnie et il s'est appliqué année après année à réunir ces communications et à les publier à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. J'avais eu l'occasion, alors que Jean-Pierre Mahé, président de la Société Asiatique, m'avait fait l'honneur de me confier la seconde vice-présidence, en 2016, de présider certaines séances de ces manifestations et de m'initier à leur organisation avant que cette charge me soit confiée en 2019. Je tenais à remercier Jean-Pierre Mahé et Pierre-Sylvain Filliozat de leur confiance et j'espère qu'ils trouveront une pleine satisfaction à la lecture de ce livre.

L'idée d'organiser un colloque sur « L'idéologie royale dans les civilisations de l'Asie » a été conçue collectivement par les membres du conseil de la Société Asiatique et a suscité immédiatement un réel intérêt auprès des membres qui ont multiplié les propositions de communications. Ce thème portait de la constatation que la plupart des pouvoirs établis dans le monde asiatique depuis l'Antiquité avait élaboré une idéologie centrée autour de la personne du roi. Celle-ci avait pour fonction de fonder sa légitimité, d'expliquer et de justifier son rôle tant dans l'organisation de la société que dans les rapports de celle-ci avec le monde céleste. En Chine, l'empereur était ainsi dépositaire du mandat céleste pour éduquer et choyer son peuple, mais il était aussi le maître des affaires religieuses et à ce titre organisait l'érection des temples et avait même le pouvoir de donner des titres de noblesse aux divinités des panthéons ! De l'Égypte au Japon, ce colloque s'est proposé d'explorer les différentes expressions de ces idéologies royales. Il s'est agi de s'intéresser aux sources de ces idéologies et aux influences qui ont conduit à leur élaboration, mais aussi de décrire et d'analyser ce système d'idées permettant d'expliquer et de justifier l'organisation du pouvoir et la légitimité du roi.

L'idéologie royale peut dans certains cas, faute de sources théoriques, être approchée uniquement par l'analyse de la réalité historique et des pratiques connues surtout par les récits des chroniqueurs ou par les

inscriptions officielles. Dans d'autres cas, des traités comme les miroirs des princes ont pu ainsi véhiculer cette idéologie, mais aussi souligner le fossé entre une pratique du pouvoir et un modèle de bonne gouvernance et de prince idéal. Les pratiques propres aux modes de diffusion de cette idéologie comme les généalogies, les discours, les œuvres littéraires ou encore les inscriptions ainsi que leurs modes de représentation (emblèmes, miniatures, architecture, sculpture, etc.) comptent aussi au nombre des préoccupations des auteurs de cet ouvrage.

Le colloque s'est tenu les 6 et 7 décembre 2019, à l'Institut de France et à l'Institut national d'Histoire de l'Art. Cette période a été marquée par le début de la grève des transports qui allait, durant près de deux mois, profondément perturber la circulation en France et plus particulièrement à Paris. Cela explique qu'un certain nombre d'intervenants (Jean Haudry, Benoît Lurson, Élodie Hibon) ont dû renoncer au dernier moment à faire le déplacement, mais ont tenu néanmoins à livrer la version écrite de leur communication que l'on trouvera dans ce recueil. D'autres sont venus présenter leur recherche, mais ont finalement renoncé à en livrer le texte final, bien souvent par manque de temps, notamment pour certains doctorants achevant leur thèse. Pour témoigner de la richesse de ces journées, je signalerai ici le titre de leur intervention. Emmanuelle Garatti a ainsi présenté une communication sur « L'idéologie royale tibétaine dans les échanges diplomatiques avec la cour chinoise entre les VII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles de notre ère », Alessia Zubani sur « Les machines du roi. Le rôle des automates dans la définition de l'idéologie royale entre l'Iran sassanide et le califat abbasside », Jee Hyun Noe sur « La défense du pouvoir royal et de sa légitimité dans le cas Chŏngjo (r. 1776-1780) en Corée du Chosŏn (1392-1897) » et Naveen Kanalu sur « Les visions juridiques du Conquérant du monde : rites du pouvoir et éthique royale à la cour moghole d'Aurangzeb 'Ālamgīr (r. 1658-1707) ».

Une mention spéciale doit être ici faite sur la très belle communication de M. Gobalakichenane, membre du conseil de la Société Asiatique, sur « L'inscription de Vélvikoudy sur plaques de cuivre et le mystère des Kalabhras au Pays tamoul (III<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.) ». Son intervention rappelait la place essentielle de ce texte épigraphique du VIII<sup>e</sup> siècle pour l'établissement de la liste des souverains de la dynastie des Kalabhras ainsi que pour la connaissance de l'histoire largement occultée de ce royaume tamoul du sud de l'Inde. Les délais retenus pour la publication de ces actes et la difficulté d'accéder en période de pandémie à certaines sources ont empêché la publication de cette intervention dans ce recueil.

Ce sont donc les textes de treize communications qui ont été ici réunis. Après la synthèse magistrale de Jean Haudry sur « La royauté dans le monde

indo-européen » qui sert d'ouverture à ces actes et qui en constitue la véritable introduction, les contributions ont été présentées selon un classement par aire géographique, de la plus proche à la plus lointaine, de l'Occident vers l'Orient. Lorsque plusieurs articles traitent d'une même région, comme la Haute-Mésopotamie ou l'Iran, c'est un classement chronologique qui a été cette fois retenu. Nous voyageons donc du Maghreb de la dynastie hafside à la Chine des Ming, en passant par l'Égypte, le Proche-Orient, l'Arménie et l'Inde si chères à Jean-Pierre Mahé et Pierre-Sylvain Filliozat. Partout, textes et images nous ont laissé des traces de la façon dont se manifestait l'idéologie royale. Le recours au divin, le rapport aux astres, les modes de dénomination du souverain ou encore ses insignes de pouvoir sont des expressions de l'idéologie royale qui transcendent les époques et les civilisations, bien que chacune ait laissé une empreinte propre et une conception originale souvent issue de la fusion de traditions et d'héritages multiples. Chacune des études présentées ici s'applique à explorer les multiples facettes de l'idéologie royale dans les sociétés de l'Asie.

La Société Asiatique adresse ses plus vifs remerciements à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et à son Secrétaire perpétuel, Michel Zink, pour avoir accueilli ce colloque et pour avoir accepté d'en publier les actes. Notre gratitude va également à ceux qui ont contribué par leur aide et leur dévouement au succès de cette manifestation, en particulier Hervé Danesi, secrétaire général de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont l'efficace amitié n'a jamais cessé de soutenir cette entreprise. Une mention spéciale doit être accordée à Matthieu Guyot pour les soins qu'il a apportés à l'édition de ce volume. Qu'il en soit remercié.

Jean-Michel MOUTON